

Constructyts clarifie le contexte de l'alternance paritaire à la Présidence de l'OPCA de la construction

Le Président de Constructyts, Jean-Christophe REPON souhaite clarifier le contexte qui a conduit au report de l'alternance paritaire de la Présidence.

Depuis la création de Constructyts, après la clôture des comptes se tiennent les élections pour le renouvellement du mandat de la Présidence. Au Conseil d'administration de Constructyts, du 15 mai dernier, il a été constaté que les comptes ne pouvaient être clôturés. Le Conseil d'administration a donc pris la décision de maintenir la gouvernance jusqu'à ce que la clôture des comptes sans réserve puisse être réalisée.

Au Conseil d'administration du 11 juillet, il a été constaté qu'il n'était pas possible de clôturer les comptes sans réserve suite aux difficultés que rencontre PRO BTP, chargé de réaliser la collecte pour l'OPCA de la construction. Par ailleurs, les élections en vue de la nouvelle gouvernance n'étant pas inscrites à l'ordre du jour du Conseil d'administration, elles ne pouvaient pas se tenir de manière imprévue, sans que chaque collègue ait pu préparer ce point, comme c'est inscrit dans les Statuts et Règlement intérieur de l'OPCA.

Pour répondre aux 4 syndicats (CGT, CFDT, CFE-CGC et CFTC) souhaitant la tenue d'un Conseil d'administration extraordinaire en vue de ces élections, il a été proposé la date du 6 septembre. A l'ordre du jour de ce Conseil d'administration : la clôture des comptes et les élections pour le changement de gouvernance. En respect des statuts, l'alternance de la gouvernance pourra être réalisée à cette date.

« Il me semblait important de revenir sur ce déroulé et de clarifier quelques zones d'ombre. La question n'est absolument pas pour le collègue employeur de prolonger mon mandat mais d'être en mesure, à la veille d'un changement de statut en qualité d'Opérateur de compétences, de présenter des comptes irréprochables. » Jean-Christophe REPON, Président de Constructyts.

À propos de Constructyts – OPCA de la construction

Constructyts, contribue au développement de la formation professionnelle continue des salariés du BTP. Sa mission d'OPCA est de sécuriser les parcours professionnels des jeunes, salariés et demandeurs d'emplois en leur facilitant l'accès à la qualification et à la certification. Les services, l'expertise de la formation professionnelle et des métiers du BTP sont portés par les réseaux de proximité de Constructyts. Ils vont à la rencontre des entreprises du bâtiment et des travaux publics, pour écouter leurs besoins, les conseiller et les accompagner pour réaliser et financer leurs projets de formation. En 2016, Constructyts a accompagné 207 693 entreprises adhérentes à l'OPCA et a financé le parcours de 309 400 stagiaires représentant 15 millions d'heures de formation.



[Constructyts](#)



[Constructyts, OPCA de la Construction](#)



[Constructyts](#)

Besoin de plus d'informations ? D'un contact pour une interview ?

Marie Blancard marie.blancard@constructyts.fr – 01.82.83.96.55